

LIBEREZ les **Anticolonialistes**

Le Pouvoir semble faire un usage à sens unique du mot amnistie. Alors que les hommes de l'O.A.S. se servent de la Cour militaire de Justice comme d'une tribune politique où ils peuvent tout à loisir répandre leurs attaques sur le régime gaulliste, les quelques dizaines d'anticolonialistes qui ont eu le courage de pousser leur action jusqu'au terme, c'est-à-dire : constituer des réseaux de soutien au F.L.N., ceux-là moisissent encore dans les prisons, sans pouvoir espérer quelque complaisance policière pour « s'évader ». Que voulez-vous, ce ne sont pas des « patriotes » convaincus. Ils ne méritent donc pas de bénéficier des largesses dont le régime se fait par ailleurs on ne peut plus prodigue.

Il n'en reste pas moins que cette situation est inadmissible et ne fait que confirmer la collusion du pouvoir et des éléments activistes que l'on prétend actuellement juger.

*

Qu'un Bastien-Thiry puisse lancer de telles accusations contre De Gaulle sans se retrouver immédiatement au secret (une certaine presse se fait même l'écho amplifié des « thèses » soutenues par les conjurés du Petit-Clamart),

— alors que Paupert, dont nous avons réclamé la libération sur les murs de la Sorbonne,

— alors que les insoumis ayant cherché refuge à l'étranger,

— alors que les objecteurs de conscience trahis par le gouvernement,

— alors que tous les emprisonnés de gauche attendent encore d'être réintégrés à la société, comme on le leur doit, voilà qui devient de plus en plus intolérable et inadmissible.



Le tribunal militaire siège :

Pardon pour les uns.
Oubli pour les autres.

*

C'est pour protester contre ce provisoire qui devient définitif que, lors de la dernière conférence de presse de M. Tanguy-Prigent, a été approuvée la déclaration suivante, contresignée par les principales personnalités de gauche connues pour leur lutte anticolonialiste.

Déclaration de la gauche anticolonialiste

« L'indépendance de l'Algérie après sept ans et demi d'une guerre atroce, est maintenant un fait acquis, ratifié par l'immense majorité des Français.

Or un certain nombre de militants qui se sont engagés aux côtés du peuple algérien ou ont refusé de lui faire la guerre, restent en prison, en exil ou demeurent privés de leurs droits civiques. Il y a là une insoutenable contradiction.

Depuis plus de six mois, de nombreuses démarches ont été entreprises auprès du gouvernement, des pétitions ont circulé, signées par des représentants de toutes les tendances de gauche pour obtenir la libération et la réhabilitation de ces militants.

S'il est vrai que quelques dizaines d'insoumis et déserteurs ont été réincorporés et qu'un certain nombre de membres des réseaux de soutien au F.L.N. sont sortis de prison, d'autres y demeurent, et politiquement le problème de leur réhabilitation reste entier.

Devant cette injustice flagrante qui se double d'une absurdité, devant les mensonges réitérés du pouvoir et sa duplicité, les signataires du présent texte décident de se solidariser totalement avec leurs camarades exilés et détenus.

Pour manifester concrètement leur soutien, ils ont organisé le retour en France d'un certain nombre d'exilés et ils assurent dès maintenant leur hébergement.

Nos camarades trouveront auprès de chacun d'entre nous tous les appuis légaux ou illégaux nécessaires jusqu'à leur totale réhabilitation.

Le problème se trouve désormais posé au grand jour. Nous appelons les démocrates de ce pays à le résoudre avec nous. »



Sorbonne action

N° 2 – 3

Janvier – Février 1963

Page 2